

DEPARTEMENT
DES
YVELINES

MAIRIE D'EVECQUEMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13/24

SEANCE ORDINAIRE du 6 AVRIL 2024

OBJET :

Participation aux frais de transport collège et lycée

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 6 avril à 10h00, le Conseil Municipal d'EVECQUEMONT, légalement convoqué en date du 2 avril, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christophe NICOLAS, Maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1984, la séance a été publique.

Membres en exercice :

Etaient présents : Mme B. ASSAUD, Mme N. LARRIVE, M. T.LADREYT, M. JC. BARRAS, Maires adjoints
M. V. BRACQUART, Mme E. BRAY, Mme C.CAUBET, Mme S. CORNU, Mme C.JEAN ANGELE, M. L. HABIB DAHOU, M. N.HERNANDEZ, Conseillers

15

Absents : M.FURNAL a donné pouvoir à Mme C.JEAN ANGELE
M. T. ANDRO a donné pouvoir à Mme C.CAUBET
Mme S.BELLARD FARRELL a donné pouvoir à Mme B. ASSAUD

Présents :

Mme Chrystelle CAUBET est élue secrétaire de séance

12

VU le Code General des Collectivités Territoriales ;
VU l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 3 mars 2023 ;

Votants :

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal DECIDE, **à l'unanimité** :

15

- **DE RECONDUIRE** l'aide pour participation communale aux frais de transport pour les cartes scolaires **OPTILE** de **30 €** et **IMAGINE'R** de **40 €** à destination des collégiens.
- **D'APPORTER** aux élèves allant au lycée un financement de **50 €**,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Christophe NICOLAS

